

ASSEMBLÉE NATIONALE11 mai 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1159

présenté par
M. Flajolet-----
ARTICLE 38

Dans la première phrase de l'alinéa 6 de cet article, substituer au mot :

« appareillages »,

le mot :

« appareils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.